

PRIX DE LA FONDATION JEAN-JAURÈS 2022

La Fondation Jean-Jaurès contribue à promouvoir l'histoire du mouvement socialiste en décernant chaque année un prix au meilleur mémoire de recherche en histoire ou en science politique.



Appel à candidatures

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ✓ Être titulaire d'un master 1 ou 2 en histoire contemporaine ou en science politique soutenu en 2021 ou 2022
- ✓ Envoi avant le 30 octobre d'une présentation du mémoire, de ses sources et sa bibliographie

LE PRIX

1 000 euros

+ une publication par la Fondation Jean-Jaurès

Thématique du prix

Le Prix de la Fondation Jean-Jaurès récompense un mémoire universitaire dont le sujet porte sur l'histoire du socialisme, français ou international, dans ses dimensions politiques, sociales ou culturelles : étude des organisations politiques et militantes, de leur implantation, étude des idées socialistes et des débats autour du socialisme, analyse des événements marquants et biographies.

Un comité de lecture présidé par Alain Bergounioux et composé d'universitaires spécialistes en histoire et en science politique, est chargé de la lecture des travaux sélectionnés et du choix du mémoire lauréat. Le Prix est décerné en décembre, et remis au début de l'année suivante. Il comprend une récompense financière de 1000 euros, accompagnée d'une publication du travail de recherche primé.

Jury

PRÉSIDENT

Alain Bergounioux, administrateur de la Fondation Jean-Jaurès, professeur honoraire associé à Sciences Po Paris, président de l'OURS

MEMBRES

- **Fabrice d'Almeida**, professeur à l'Institut français de presse, université Panthéon-Assas Paris 2
- **Judith Bonnin**, maitresse de conférences à l'université Bordeaux Montaigne, CEMMC, EA 2958
- **Christian Bougeard**, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Bretagne occidentale (Brest), chercheur au Centre de recherche bretonne et celtique
- **Noëlline Castagnez**, professeure des universités à l'université d'Orléans, POLEN EA 4710
- **Jean-William Dereymez**, enseignant-chercheur à PACTE (CNRS-FNSP), ancien directeur adjoint de l'IEP de Grenoble
- **Jean-Numa Ducange**, membre junior de l'Institut universitaire de France, professeur des universités à l'université de Rouen (GRHIS)
- **Marion Fontaine**, professeure des universités à Sciences Po Paris
- **Frank Georgi**, professeur des universités à l'université d'Évry Val d'Essonne
- **Hélène Hatzfeld**, docteur d'État en science politique
- **Marc Lazar**, professeur à Sciences Po Paris et à l'université Luiss Guido Carli (Rome), directeur du Centre d'histoire de Sciences Po
- **Gilles Morin**, docteur en histoire, chercheur associé au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

Candidatures

Les candidats doivent adresser à la Fondation Jean-Jaurès pour la présélection, un document de synthèse rédigé comportant les éléments suivants :

- **présentation du mémoire** : intitulé complet – domaine de recherche et niveau du diplôme (histoire, science politique, sociologie, droit, etc. / master 1 ou 2, mémoire de Sciences Po, etc.) – le(s) directeur(s) de recherche – date de la soutenance, note obtenue – nombre de pages du mémoire ;
- **résumé du mémoire** : problématiques, thèmes et chronologies traités, éléments de l'analyse et

des conclusions (de 5 à 10 pages) ;

– **plan du mémoire et état sommaire des sources** (archives, entretiens, bibliographie).

Merci de joindre une **page de présentation du candidat**, avec adresse, téléphone, mail

Les travaux soutenus l'année précédente sont acceptés.

Retrouver les anciens lauréats du Prix de la Fondation Jean-Jaurès

Date limite de dépôt des candidatures : **le 30 octobre** au plus tard.

Date d'attribution du Prix : en décembre 2022